

Monsieur Laurent VASTEL  
Maire de Fontenay-aux-Roses  
Hôtel de ville  
75 rue Boucicaut  
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

A Fontenay-aux-Roses, le 29 avril  
2020

Par lettre recommandée avec accusé de réception  
Envoyée par anticipation par mel à [laurent.vastel@fontenay-aux-roses.fr](mailto:laurent.vastel@fontenay-aux-roses.fr)

Objet : droit d'expression de l'opposition – L.2121-27-1 CGCT

Monsieur le maire,

Nous faisons suite aux mels du 25 avril qui ont été adressés à l'ensemble du conseil municipal, dont vous-même et à la relance par mel qui vous a été envoyée par M. Buchet en date du 28 avril, sollicitant un espace d'expression de l'opposition dans les publications municipales.

Pour mémoire, l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales dispose que « *Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.* »

Or, depuis la crise sanitaire, des FAR MAG « spécial Covid » sont parus les 2 et 9 avril derniers sans qu'aucun espace d'expression de l'opposition n'ait été proposé.

Si la situation exceptionnelle que nous vivons peut expliquer les oublis des 2 et 9 avril derniers, la publication du 11 mai prochain ne saurait souffrir cette absence.

**Nous sollicitons donc officiellement un espace de publication suffisant pour le prochain FAR MAG qui paraîtra le 11 mai prochain.**

Nous vous remercions de nous indiquer sans attendre les modalités pour cette publication et notamment en terme d'espace et de délais.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

*Céline Alvaro, Véronique Bordenave, Suzanne Bourdet, Pascal Buchet, Stéphane Cicerone, Michel Faye, Jean-Jacques Fredouille, Jean-Marie Gasselin, Claudine Marazano, Gilles Mergy, Annie Sommier, Françoise Zinger, Conseillers municipaux*